

Remouillé

Bulletin communal

n° 748
juin 2016



Dates à retenir

- 31 mai au 2 juin : Portes ouvertes de Music'en Maine
- 4 juin : Inscriptions au périscolaire et aux Crocs'Loisirs
- 4 juin : Inscriptions au restaurant scolaire
- 4 juin : Tournoi inter-quartiers de l'A.S. Maine
- 4 juin : Fête de la Musique à Remouillé
- 10 juin : Collecte sélective
- 10 juin : Inscriptions au périscolaire et aux Crocs'Loisirs
- 10 juin : Inscriptions au restaurant scolaire
- 11 juin : Collecte de ferrailles en déchetterie
- 17 juin : Assemblée générale de l'A.G.R.E.R.
- 18 juin : Fête de l'école Jean de la Fontaine
- 19 juin : Saint-Gervais, quand il est beau, tire Médard et Barnabé de l'eau
- 24 juin : Collecte sélective
- 24 juin : Assemblée générale de M.M.A.
- 25 juin : Collecte de ferrailles en déchetterie
- 25 juin : Assemblée générale des Cabanes de Filomaine
- 25 juin : Assemblée générale de Music'en Maine
- 25 juin : Kermesse de l'école Saint-Pierre
- 26 juin : Référendum sur le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes

LA MAIRIE PASSE EN HORAIRES D'ÉTÉ

Du lundi 11 juillet au samedi 27 août, le secrétariat de la mairie est ouvert au public du lundi au samedi de 09h00 à 12h00 et fermé tous les après-midis.
Elle sera fermée les samedis 6 et 13 août.

RÉFÉRENDUM SUR LE PROJET D'AÉROPORT À NOTRE-DAME-DES-LANDES



Le décret n°2016-503 du 23 avril 2016 invite les électeurs inscrits sur les listes électorales de Loire-Atlantique arrêtées au 29 février 2016 à se rendre aux urnes le **26 juin 2016** pour répondre à la question suivante :
«Êtes-vous favorable au projet de transfert de l'aéroport de Nantes-Atlantique sur la commune de Notre-Dame-des-Landes ?»

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2016

1 - Voirie

a) Règlement voirie

Préalablement à l'adoption d'un règlement commun de voirie à l'échelle de la communauté de communes de la Vallée de Clisson, une commission ad'hoc doit être constituée.

Son rôle sera de formaliser ce règlement de voirie en concertation avec les gestionnaires de réseaux.

Le Conseil Municipal valide le règlement intérieur de cette commission et sera représentée par Mme BONNET-AMELINE Magali.

b) Travaux à La Loge

L'entreprise GADAIS de Vieillevigne est mandatée pour réaliser les travaux de voirie et l'aménagement sécurité au village de la Loge. Sa prestation sera facturée 30 588,02 € HT.

c) Assainissement rue des Pêcheurs

Le déplacement d'un tabouret siphoné en limite du domaine public au 6 de la rue des Pêcheurs sera confié à l'entreprise GADAIS de Vieillevigne pour un montant de 1 979,43 € HT.

2) Pôle enfance

Les élus ont décidé, à la majorité, de poursuivre le partenariat engagé depuis plusieurs années avec la commune d'Aigrefeuille sur Maine pour l'accueil des jeunes enfants dans la nouvelle structure pôle enfance d'Aigrefeuille sur Maine.

Ils ont validé le principe d'un multi-accueil de 20 places et se sont engagés à contribuer financièrement à cette structure pour un coût maximum de 28 000 € (loyer compris).

3) Croc'loisirs

Pour la prochaine année scolaire 2016/2017, les tarifs actuels des Croc'loisirs seront maintenus :

- 10 € pour le 1^{er} et le 2^{ème} enfant
- 6 € à partir du 3^{ème} enfant

Ces tarifs s'appliquent pour chaque période scolaire (5 au total pour l'année scolaire) .

4) Accueil périscolaire

A la prochaine rentrée scolaire, le service accueil périscolaire sera

doté d'un logiciel de gestion administrative et financière.
Le devis d'un montant de 3 904 € HT de Berger Levrault a été retenu, en raison de la facilité d'utilisation et des possibilités d'utilisation pour d'autres structures.
Un dossier d'aide financière a été déposé auprès de la CAF.

5) Personnel communal

L'organisation du service technique sera modifiée à compter du lundi 11 avril 2016.

VOIRIE COMMUNALE - FOCUS SUR LE BUDGET 2016

Le budget 2016, voté lors de la réunion de conseil de mars dernier, prévoit un budget d'investissement de la section voirie de 95 000 € pour cette année.

Ce budget d'investissement a pour vocation de couvrir des travaux importants de réfections de voirie ainsi que des aménagements de zones considérées comme dangereuses par les habitants où la commission voirie.

Suite aux remontées des habitants sur les problématiques de voirie fin 2014 - début 2015 (recensement des zones dangereuses), la commission voirie a priorisé ses interventions. En 2015, le budget a permis la mise en place de chicanes pour réduire la vitesse rue de La Macre et rue du Champs Saint Père, la mise en place de potelets pour réduire les stationnements dangereux autour des commerces et le passage en sens unique de la rue de la Cure pour sécuriser l'accès des piétons.

Pour l'année 2016, la commission a décidé de privilégier des travaux de réfection de route au village de la Loge, ainsi que la création d'un aménagement nécessaire pour réduire la vitesse dans ce même village. Les travaux pour le village de La Loge, votés lors du conseil d'avril 2016, sont d'un montant de 30 588 € (24 838 € pour la réfection de la route et de 5 750 € pour la création d'un aménagement de sécurité en entrée et sortie de village).

Des travaux sont également étudiés cette année pour réduire une vitesse excessive signalée au village de La Tinardière. Les habitants nous ont également fait remonter une problématique de circulation et de sécurité entre la rue du Bocage et le lotissement de l'Ardrère : non respect d'un sens unique de circulation et vitesse excessive. La commission travaille actuellement sur des aménagements possibles.

Des habitants du village de La Chalénie ont aussi pris contact avec la commission pour signaler un problème d'entretien de la route et de ses accotements.

N'hésitez pas à nous faire part des problématiques que vous pouvez rencontrer sur nos routes. La commission a pour but d'étudier les cas soumis et de prioriser les travaux nécessaires. A nous tous de faire en sorte que nos routes soient praticables et sûres.

La commission voirie.

INSCRIPTIONS À L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET AUX CROC'LOISIRS

Nous vous rappelons que les permanences auront lieu à la mairie le **samedi 4 juin** de 09h00 à 12h00 et le **vendredi 10 juin** de 16h00 à 19h00.

Retrouvez plus d'informations dans le bulletin du mois de mai.



Le temps de travail hebdomadaire de 35 heures sera réparti sur 5 jours. Chaque agent travaillera, en alternance avec ses collègues, le samedi matin et récupérera le vendredi après-midi suivant.

Le temps de travail d'un agent technique 2ème classe initialement fixé à 13h50 hebdomadaires est modifié et fixé à 13h00 par semaine à compter du 1er mai 2016.

Le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

LA MAIRIE RECRUTEMENT UN ANIMATEUR TERRITORIAL

Définition du poste

Sous l'autorité du DGS, vous aurez en charge les missions suivantes :

- Assurer la direction, l'animation et la coordination des temps péri et extra scolaires
- Participer à l'encadrement des enfants pendant les temps péri et extra scolaires
- Coordonner la mise en place d'activités qui découlent du projet pédagogique
- Encadrer et accompagner les équipes d'animation des différents services

Qualifications/compétences requises

- BPJEPS
- Bonne connaissance du public accueilli, des techniques d'animation et de la réglementation en vigueur
- Capacité d'encadrement d'équipe et d'animation des réunions
- Sens de l'organisation
- Capacité d'anticipation
- Capacité d'adaptation et de remise en question
- Sens du travail en équipe

Conditions de travail

- Lieu d'affectation : Remouillé
- Temps de travail : Temps non complet : 25H
- Les horaires seront-ils fixes ? : Oui
- Fonctions d'encadrement : 4 à 10 personnes

Date limite de dépôt des candidatures

Les candidatures pourront être transmises par courrier ou déposées en mairie **avant le samedi 19 juin 2016** à 12h00. Le détail de l'offre peut être obtenu en mairie ou sur <http://remouille.fr>

ÉCOLE PRIVÉE SAINT-PIERRE



C'est avec un plaisir non dissimulé que les enfants et enseignants ont invité le 29 avril en soirée les parents de l'école à découvrir le travail qu'ils avaient réalisé tout au long de l'année. Au cours de cette fête du projet, chacun a pu visionner plusieurs courts métrages imaginés par les enfants selon des thématiques différentes (film noir et blanc, film muet...). Ce projet a motivé les enfants tout au long de l'année et ils étaient très fiers de le présenter.

L'annonce des thèmes des chars de la kermesse a également eu lieu ce soir-là avant de partager un moment convivial autour de l'apéritif offert par le bureau de parents d'élèves. Vous les découvrirez lors de la **kermesse** qui se déroulera le **25 juin 2016**. Enfin le 2 mai dernier les petites et moyennes sections ont accueilli sur Remouillé les enfants des écoles voisines pour une rencontre sportive. Ce rassemblement annuel est un moment toujours très attendu par les enfants. Pour toutes questions ou renseignements la directrice Alexandra Marboeuf reste à votre disposition au 02.40.03.81.97 ou via le site : <http://ecolesaintpierreremouille.fr>

RESTAURANT SCOLAIRE

Inscriptions au restaurant scolaire

Les permanences pour les inscriptions ou réinscriptions au restaurant scolaire auront lieu au restaurant scolaire :

- le **samedi 4 juin 2016** de 9 h à 12h
- le **vendredi 10 juin 2016** de 16h30 à 19h30

Pour les familles déjà inscrites les dossiers vous seront envoyés par mail fin mai. Ils sont également téléchargeables sur le site de la mairie de Remouillé (<http://remouille.fr>). **Tout dossier arrivant en dehors des permanences verra le montant de sa cotisation doubler.**

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter le bureau de l'AGRER à : bureau.agrer@gmail.com

Assemblée générale

Le bureau composé de 16 bénévoles, dont certains depuis plusieurs années, participe activement à l'accueil des enfants chaque midi au restaurant scolaire. Pour la rentrée prochaine se pose la question de la pérennité de l'association. Parents, vous êtes concernés par l'accueil de vos enfants à la cantine. Nous vous invitons à l'assemblée générale de l'AGRER qui aura lieu le vendredi 17 juin 2016 à 20h00 au restaurant scolaire.

Recrutement

L'AGRER est à la recherche d'une personne disponible pour des remplacements ponctuels en fonction des besoins.

Poste : Aide à la prise des repas des maternelles, surveillance des plus grands en salle et/ou sur la cours.

Profil : Personne patiente, sachant s'affirmer et encadrer les enfants.

Vous êtes disponible le lundi, mardi, jeudi, vendredi pendant les périodes scolaires sur le temps du repas du midi.

Pour plus d'informations, merci de prendre contact avec les bénévoles par mail.

Si vous êtes intéressé, transmettez votre candidature (CV et lettre de motivation) par mail ou par courrier.

AGRER (Association de Gestion du Restaurant des Écoles de Remouillé)

Place de la Bosselle

44140 Remouillé

bureau.agrer@gmail.com.

L'A.S. MAINE FÊTE SA FIN DE SAISON



Le **samedi 04 juin**, l'A.S. Maine organise un tournoi inter-quartiers.

En plus du tournoi, un repas (cochons à la broche) sera proposé (15 €/adulte et 10 €/enfant) à 20h00. Inscriptions auprès de Philippe Nuaud (06.77.96.53.75).

M.M.A. - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La saison se termine pour MMA qui se réunira en assemblée générale le **vendredi 24 juin** à la salle de la Bosselle à 20 heures. Les 37 adhérents sont évidemment conviés ainsi que toutes les personnes curieuses qui souhaiteraient découvrir le fonctionnement de notre association!

Un entraînement hebdomadaire, des initiations sportives le dimanche, une sortie annuelle, etc. Une ambiance conviviale autour d'activités physiques diverses!

Pour tout contact: multimaineasso@gmail.com.

LES CABANES DE FILOMAINE



Assemblée générale

Le Conseil d'Administration de l'association Les Cabanes de Filomaine, gestionnaire de la halte-garderie et de l'accueil de loisirs d'Aigrefeuille-sur-Maine et de Remouillé, vous invite à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **samedi 25 juin 2016** à 10h30 au siège social de l'association (Les Tanneries, Aigrefeuille sur Maine).

L'association recherche des parents bénévoles pour prendre part à la vie de l'association et collaborer sur différents projets.

Contrats d'accueil régulier

Les demandes de contrats d'accueils réguliers pour la rentrée 2016 seront disponibles la halte à partir du lundi 20 mai.

Ouverture du Multi-accueil

En **janvier 2017**, la halte-garderie se transformera en multi-accueil 20 places, avec la possibilité de contrats à temps complet.

Pour toute demande à partir de cette date concernant des contrats à temps complets ou partiels, veuillez contacter Aurore au 02 40 33 53 67 ou Viviane au 02 28 02 05 64.

Inscriptions pour les vacances d'été

Les inscriptions auront lieu à « la maison » (17 avenue de la Vendée / accès par le parking des Tanneries) :

- Mercredi 15 juin de 17h00 à 20h00
- Jeudi 16 juin de 14h00 à 17h00
- Vendredi 17 juin de 9h15 à 12h00
- Lundi 20 juin de 14h00 à 17h00
- Mardi 21 juin de 9h15 à 17h00
- Mercredi 22 juin de 10h00 à 12h00 et 17h00 à 20h00

Renseignements complémentaires

Accueil de loisirs et mini-camps : 06.45.73.27.77

Halte-garderie : 02 40 33 53 67

Site internet : www.filomaine.fr

MUSIC'EN MAINE



Portes-ouvertes

Music'en Maine vous ouvre ses portes les **31 mai, 1^{er} et 02 juin** : rencontrez nos professeurs, participez aux cours et posez vos questions !

Concerts des élèves de l'école de musique

Grand concert des élèves le **12 juin 2016** à 14h00 aux Richardières.

Mini concert des élèves de Music'en Maine à l'espace jeunes d'Aigrefeuille à partir de 19h00 le **20 juin 2016**, autour de la guitare et du saxo.

Entrée libre.

Music'en Maine participe aussi à la fête de la musique à Remouillé le 04 juin et co-organise la fête de la musique d'Aigrefeuille sur Maine le 11 juin 2016

Assemblée générale

Music'en Maine vous invite à son Assemblée Générale Annuelle le **25 juin 2016** à 10h00, salle municipale. Inscriptions des nouveaux adhérents :

- A partir de 14h00 pour les Aigrefeuillais et Remouilléens
- A partir de 15h00 pour les autres communes

Rendez-vous sur notre site Internet : <https://musicenmaine.wordpress.com/>

FAITES DU HAND - JOURNÉE DÉCOUVERTE



Le samedi 28 mai le M.A.H.B. vous invite à découvrir le handball au complexe sportif des Richardières à Aigrefeuille-sur-Maine.

Au programme :

09h30 : École de Hand et -10 ans (2007 à 2010)

09h30 : Princesses du Hand (2003 à 2007)

13h30 : Princes du Hand (2003 à 2006)

13h30 : Tournoi Loisir (18-99 ans, 20 €/équipe)

Réservations et informations :

Montbert-Aigrefeuille Handball Club

montbertaigrefeuillehb@gmail.com

STANHOME

J'organise une journée porte ouverte STANHOME-KIOTIS afin de vous présenter nos produits écologiques et économiques respectueux pour la peau et l'environnement.

Nous proposons 3 gammes de fabrication Française.

Il y aura également ce jour, quelques objets personnels en vente (vêtements adultes, livres etc...). Elle se déroulera le 04 juin 2016 de 10h00 à 20h00 au 15 rue des Bois à Remouillé.

Venez nombreux.

Mélanie CARREAU, 06.29.19.58.51.

CHARLINE LAPEYRE, CONSEILLÈRE IMMOBILIER

Installée à Remouillé, j'agis sur le Sud Loire, le Vignoble Nantais et les portes de Vendée en tant que conseillère personnalisée en immobilier IAD France.

Mes missions à votre service : étude de projet, estimation marché, mise en place de moyens de communication pertinents, accompagnement et recommandation dans toutes les démarches (assainissement, travaux et rénovations, urbanisme), suivi auprès de votre notaire.

Contactez-moi pour plus d'informations :

Charline LAPEYRE

charline.lapeyre@iadfrance.fr

06.29.44.98.14.

Partenaire ventes immobilières NosRezo.com et iadfrance.fr

LE MOULIN À PAPIER DU LIVEAU À GORGES - UN PATRIMOINE À DÉCOUVRIR



Dans un cadre exceptionnel au bord de la Sèvre, Le moulin à papier du Liveau est l'un des derniers témoignages de l'activité papetière en vallée de Clisson.

Restauré par la commune de Gorges, et animé par l'association pour les Arts graphiques en vallée de Clisson, Le moulin à papier du Liveau est ouvert à tous les publics jusqu'au 31 octobre, sauf le lundi.

Mieux qu'un musée, ce moulin à papier en activité, perpétue un savoir-faire artisanal, à travers ses visites commentées, ses animations pédagogiques, ludiques et interactives.

Tarifs de 3 € à 7 €.

Renseignements :

06 16 11 89 50

lemoulinapapierduliveau@orange.fr

http://www.lemoulinapapierduliveau.fr

LE CLIC VALLÉE DE CLISSON FÊTE SES 5 ANS !

Viellir : un art de vivre le jeudi 9 juin à 13h30, salle de la Margerie, à Gorges.

Entrée gratuite et ouverte à tous.

Programme :

- 13h30 : Accueil
- 14h00 : Conférence «Viellir : un art de vivre», par Christian Heslon, psychologue des âges de la vie et Maître de conférence à l'université catholique de l'ouest à Angers
- 15h00 : Table ronde sur l'implication des personnes âgées dans la société - témoignages et échanges avec une directrice d'EHPAD, un médecin, deux personnes âgées du territoire, une élue et une coordinatrice du CLIC
- 16h00 : Pause collation - stands de services intervenant sur le territoire Vallée de Clisson
- 17h30 : Théâtre-impro «Les Expressos». Mise en scène humoristique à partir des interventions de la journée
- 18h30 : Assemblée Générale du CLIC. Si vous souhaitez faire partie du conseil d'administration du CLIC, n'hésitez pas à nous contacter.

Renseignements :

- 02 85 52 16 39
- contact@clicvalleedeclisson.fr



FAN DANSE À LA PLANCHE

Gala Annuel

Le samedi 11 juin 2016 à 21 heures dans la salle des sports de la Planche, Fan Danse organise son Gala annuel. Réservez votre soirée dès maintenant !!! Tarif unique 6 euros par personne (à partir de 14 ans). Bar et vente de gâteaux et confiseries sur place. Venez nombreux admirer nos danseuses et danseurs. Pensez aussi à venir nous aider le vendredi après-midi pour le montage du matériel, vous serez les bienvenues.

Journée Portes Ouvertes

Fan Danse organise une journée de découverte le mercredi 15 juin à la salle mezzanine. Heure des cours :

- Groupes Eveil (2011-2010) : 16h à 17h

- Initiation (2009-2008) : 17h à 18h

- Groupe Jazz (2007-2006) : 15h à 16h

- Cours HIP HOP (2008+) : 15h15 à 19h15

Pré-inscriptions

Nous vous informons également que vous pourrez faire des pré-inscriptions pour les cours de danse de l'année 2016-2017 lors du forum des associations qui se déroulera dans la salle La Passerelle de la Planche le 25 juin 2016. Il faudra alors apporter un certificat médical, et votre règlement. Il n'y aura pas d'inscription sans règlement.

Nouveautés

Cours de barre à terre

2^e cours de hip hop

Contact

Informations, horaires et tarifs des cours : danse.laplanche@yahoo.fr

Dépôt des articles pour la parution du prochain bulletin avant le **samedi 11 juin 2016**

La commission informe que tous les articles déposés après cette date seront rejetés.

